



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation entreprise CEVAA et la R&D automobile

Question écrite n° 44392

Texte de la question

Mme Sonia Krimi appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation compliquée du CEVAA (Centre d'essai et expertise en acoustique, vibration et fiabilité) et des difficultés du secteur de la recherche et développement (R&D) automobile français. Malgré ses 20 ans d'existences, une expertise et un savoir-faire reconnu, le centre vit une situation très difficile depuis 2021 et sa survie est en jeu. Depuis quelques années, les constructeurs automobiles français (Renault et Stellantis) délocalisent le secteur de la R&D vers plusieurs pays, à l'instar du Maroc et l'Inde, afin de profiter d'un bas coût salarial, mettant en danger la survie du secteur français dans le domaine. Brutalement, le CEVAA a perdu son contrat d'assistance technique fin 2020, qui était en place depuis de nombreuses années, en lien direct avec Renault. Ce contrat visait à mettre à disposition des projets et des métiers Renault des techniciens et ingénieurs spécialisés en vibration et en acoustique. Le groupe Renault a décidé en 2020 de regrouper « ce genre de petits contrats » au sein de grands *Work Packages* confiés à de grands groupes d'ingénierie comme Expleo ou Akka Technologies. Ne pouvant pas faire face à la concurrence, le CEVAA a perdu le contrat et dû licencier plusieurs de ses collaborateurs. Parallèlement à cela, le groupe Stellantis demande à ses équipementiers et fournisseurs de rang 1 de travailler avec le *NearShore* (Casablanca, Maroc). Certains des clients du CEVAA ont remonté, il y a quelques mois, que Stellantis leur demandait de travailler avec le CETIEV (Centre technique des industries des équipements pour véhicule) au Maroc, qui est en train de monter en compétences et en moyens, en particulier sur l'acoustique. La situation est assez inquiétante pour les équipementiers français, car la tendance est à l'internalisation par les constructeurs de la production et du développement et d'une délocalisation hors de France. Le secteur dit être bord du gouffre, avec cette situation arrivée brutalement, par la volonté des deux constructeurs français de délocaliser une partie croissante de la R&D vers des pays à bas coûts. L'impact sur l'emploi est estimé à une perte de 50 000 emplois à l'horizon 2030, sur une filière globale de 360 000. Au vu de la volonté du Président de la République de redynamiser le secteur industriel français, faisant de la France un *leader* mondial dans le domaine, notamment par le plan « France 2030 » et du « Plan de Relance », elle souhaite connaître sa feuille de route pour permettre que les entreprises françaises de la R&D puissent continuer d'exister.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44392

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1093

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)